

Communication sur la stratégie parisienne du handicap au Conseil de Paris : Actualisation du point d'étape.

Paris, le 8 juillet 2019

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues

La politique sur le handicap a changé, nous comprenons désormais qu'une politique efficace ne peut se penser sans les personnes concernées. Les personnes en situation de handicap, mais aussi celles qui sont à leurs côtés au quotidien.

Je voudrais remercier Nicolas NORDMAN, mon adjoint en charge des personnes handicapées et de toute la politique que nous conduisons, qui déploie depuis plusieurs mois une énergie avec les associations, a su établir une confiance avec les associations, et je veux vraiment le remercier d'éclairer et d'impulser nos travaux.

Depuis quelques années, un mouvement de fond nous incite à orienter notre action vers l'autonomie retrouvée, maintenue, des personnes en situation de handicap.

La question n'est pas tant de savoir combien nous injectons dans cette politique, mais comment nous pouvons outiller les personnes en situation de handicap et leurs aidants pour qu'ils soient véritablement autonomes.

C'est pourquoi nous insistons pour que la politique parisienne du handicap s'appuie sur les personnes qui vivent le handicap et savent mieux que nous ce dont elles ont besoin. Ce qui peut être amélioré, ce qui doit changer.

Il ne s'agit pas de faire à leur place, mais d'entendre leurs souhaits, de comprendre leurs parcours de vie pour les aider à faire par elles-mêmes. C'est aussi pourquoi, progressivement, la Ville se transforme pour s'adapter à tous. Logement, services, emploi, école, accessibilité des bureaux de vote, aucun domaine n'est laissé de côté.

Beaucoup de choses ont été faites, mais nous pouvons faire encore plus. Nous pouvons surtout faire en sorte qu'il n'y ait plus de rupture de parcours dans le quotidien des personnes en situation de handicap, pour que celles-ci puissent jouir d'un véritable droit à l'autonomie.

Cela implique de travailler sur l'inclusion, dès le plus jeune âge, pour ne laisser aucune chance aux préjugés de s'installer.

C'est ce que nous faisons en développant les unités d'enseignement en maternelle à Paris, et dès la rentrée 2019 une nouvelle unité pour enfants autistes verra le jour dans le 9^e arrondissement de Paris. Trois autres suivront dans les mois à venir.

À travers elles, il s'agit d'offrir aux enfants en situation de handicap un accompagnement scolaire inclusif, collectif.

Nous veillons également à accompagner les aidants, dont la présence aux côtés des personnes en situation de handicap est précieuse et indispensable.

La Ville a ainsi participé au financement à hauteur de 200.000 euros d'un service pour les aidants familiaux, d'information et de ressources liées au handicap, qui prévoit un soutien moral et psychologique, un appui administratif, des outils d'aide à la décision, ainsi que des informations sur les possibilités de prestations d'aide à domicile, où aussi de répit pour les proches.

La Fondation CASIP COJASOR a été retenue pour en assurer le déploiement. Les aidants sont précieux, et doivent être accompagnés, formés et écoutés.

Lorsque les aidants ne suffisent pas, les structures accompagnant ou accueillant les personnes en situation de handicap prennent le relais. La Ville de Paris s'engage à les soutenir en maintenant l'effort d'augmentation de l'offre médico-sociale.

Entre 2018 et 2019, ce sont plus de 350 réponses adaptées en établissement ou en service qui ont ouvert.

L'inclusion des personnes en situation de handicap doit aussi se faire à tous les niveaux. Bien sûr, l'accessibilité physique des équipements reste un enjeu essentiel de l'action de la Ville, qui tend à l'exemplarité en la matière.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 nous fixent un cap pour agir, et ces jeux seront un moteur. Si nous passons à côté de cette histoire, nous n'aurons pas réussi les jeux.

Je souhaite vraiment que sur la question de l'accessibilité, notamment du métro et des transports en commun, nous puissions faire le pas nécessaire pour adapter nos infrastructures de transport. Je porte ce message depuis le début au sein du COJO et de la Solideo, et je continuerai à le faire.

Je l'ai souvent dit lorsque j'ai eu comme d'autres ici la chance de voir la partie des Jeux paralympiques de Rio en 2016, l'énergie, l'impulsion qu'apportent les jeux dans une ville est absolument impressionnante. Bien sûr pour changer le regard, mais aussi pour changer les infrastructures, parce que changer le regard ne suffira pas si les infrastructures ne suivent pas.

L'objectif est bien de 50 % d'équipements accessibles, qui sera atteint en 2020 à Paris, je parle de tous les équipements, et je m'engage à ce que d'ici 2024 tous les établissements et installations ouverts au public de la ville aient été rendus accessibles.

Nous travaillerons avec énergie et avec les associations. J'ai encore rencontré les athlètes paralympiques la semaine dernière avec Nicolas NORDMAN, nous travaillerons pour faire en sorte que nous puissions être au rendez-vous sur le métro et les transports en commun.

Dès la rentrée 2019, l'accès aux transports en commun sera entièrement gratuit pour tous les jeunes Parisiens de moins de 20 ans en situation de handicap. Une politique d'inclusion digne de ce nom se doit en effet d'être globale.

À la Ville, nous travaillerons à prendre en compte toutes les formes de handicap physique, mais également psychique, mental, autistique, des handicaps visibles et non visibles. La politique menée en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap dans notre ville porte ses fruits. Au 31 décembre 2018, le taux d'agents bénéficiant de l'obligation d'emploi s'élevait à 6,33 en emplois directs. Je remercie aussi Véronique LEVIEUX d'accompagner avec beaucoup d'énergie cette politique.

Nous ne nous arrêtons pas à l'embauche. Un accompagnement est également proposé aux agents en situation de handicap cognitif, psychique ou mental. Ils sont 50 à avoir bénéficié, et 52 à bénéficier d'un accompagnement psychologique au cours d'un reclassement professionnel.

Autre évolution significative, celle des 900 bureaux de vote parisiens jusqu'ici accessibles aux personnes en situation de handicap moteur et qui ont, à l'occasion des élections européennes, bénéficié aussi d'un dispositif inédit d'accessibilité augmentée tenant compte pour la première fois de la situation des électeurs en situation de handicap psychique et mental, ainsi que des besoins particuliers des personnes âgées.

En fait, à travers ces évolutions, c'est la société qui évolue, c'est la société lorsqu'elle s'ouvre au handicap, qui progresse, toute la société. Le handicap doit être perçu comme une chance d'innover pour la société, de se réinventer pour inclure toujours plus de monde.

À ce titre, il faut saluer la mobilisation du réseau des "start-up" parisiennes pour stimuler l'innovation dans les domaines du handicap et de l'accessibilité. C'est pourquoi nous avons soutenu la création d'un incubateur dédié à l'innovation technique et sociale au service des personnes en situation de handicap, de leurs aidants, et des professionnels du secteur. La création de cet incubateur dédié est le signe qu'en matière de handicap, un système gagnant-gagnant est possible.

Je le dis souvent, c'est lorsque l'on innove pour s'intéresser à nos fragilités que finalement on aide tout le monde à pouvoir progresser, et ces innovations sont des innovations partagées par la société tout entière.

Avec le vieillissement de la population, il est évident que toute l'adaptation de la ville à la question du handicap est aussi une anticipation pour permettre aux personnes âgées de vivre le plus longtemps possible chez elles et parmi nous, plutôt qu'effectivement aller vers des dispositifs qui sont ceux du très grand âge et de la dépendance.

Un an après la publication d'un point d'étape complet sur la politique parisienne du handicap, cette communication propose de l'actualiser pour montrer les évolutions. Je sais que ce sujet est consensuel et je remercie l'ensemble des groupes de soutenir et d'accompagner ces propositions.

Ces propositions et ces évolutions ont été conduites par Paris pour tendre vers plus d'inclusion et mieux préserver l'autonomie de chacun. Je veux à nouveau remercier Nicolas NORDMAN qui nous a apporté sa gentillesse aussi dans le suivi et le traitement de cette question essentielle pour les Parisiens, et merci à toutes les équipes de la ville, du secrétariat général et des cabinets qui accompagnent tout ce travail, un travail innovant sur tous les plans, technologique, mais aussi social.

Merci infiniment.